

RAPPEL SUR QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

La **SPA DAHLI** exerce son activité dans le secteur de l'immobilier d'affaires. Elle intervient dans le secteur touristique, particulièrement dans l'hôtellerie et également dans les prestations de services telles que la location d'espaces à usage de bureau. Son activité s'étend également à des prestations connexes.



1 : Hôtel Hilton, 2 : Tour ABC, 3 : Palais des Congrès, 4 : Appart'Hôtel, « La RESIDENCE », 5 : deux Tours de Bureaux, 6 : Hyper Centre ommercial « ARDIS » et Parc Aquatique »BABA ARROUDJ », 7 : Port de Plaisance « MARINA BAY »

L'Assemblée Générale de la **SPA DAHLI**, réunie en séance extraordinaire le 10 avril 2008, autorise, dans sa première résolution, le lancement d'un emprunt obligataire auprès du grand public d'un montant de 20 Milliards de Dinars Algériens en vue de financer son programme de développement dans le cadre de son objet social et donne mandat à son Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre cette autorisation.

Le Conseil d'Administration réuni le 05 Novembre 2008 décide que le montant de l'emprunt obligataire initialement fixé à 20 Milliards de Dinars Algériens soit ramené à 8,3 Milliards de Dinars Algériens et sera lancé dans le cadre d'une opération Grand public, en vue de financer la réalisation d'une partie du projet « **ALGER MEDINA** » (trois modules) constitué d'un Parc Aquatique « BABA ARROUDJ », d'un Appart'Hôtel « La RESIDENCE » et d'un Port de plaisance « MARINA BAY ».

Cette stratégie, visant à assurer son essor et à tenir son pari, implique, aujourd'hui, pour la **SPA DAHLI**, de recourir à un financement à travers le marché obligataire par le moyen d'un emprunt obligataire auprès du grand public : personnes physiques et morales incluant les institutions financières, d'un montant de huit milliards trois cent Millions de dinars (8.300.000.000 DA) à l'échéance de 7 ans. L'emprunt est garanti par des sûretés réelles de deuxième rang constituées d'hypothèques sur des actifs de SPA DAHLI (Hôtel Hilton et Tour ABC) couvrant 176% du montant maximal de l'emprunt.

En date du 11 Novembre 2008, la COSOB a apposé son visa sur la notice d'information pour une émission obligataire grand public portant sur un montant nominal de 8,3 Milliards de Dinars Algériens, répartis en 830.000 obligations d'une valeur nominale de 10.000 DA chacune, d'une durée de sept (07) ans. Cet emprunt est destiné aux personnes physiques et morales y compris les Institutions Financières.

Au terme de la période de souscription qui s'est étalée du **11 janvier au 26 février 2009**, le nombre d'obligations acquis auprès du Grand public s'élève à **236 014** représentant un produit brut de **deux Milliards trois cent soixante Millions cent quarante Mille Dinars Algériens (2.360.140 000 DA)**.

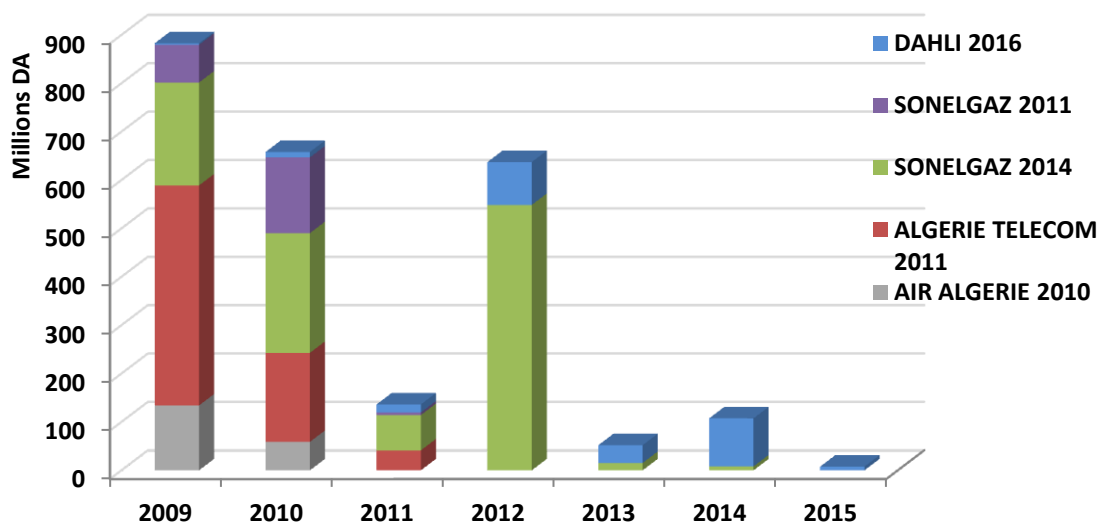
Caractéristiques de l'opération d'appel public à l'épargne

L'émission du titre obligataire DAHLI « grand public » d'un montant de 8,3 milliards de DA a obtenu le visa COSOB N° 08/03 le 11 novembre 2008 et la décision d'admission COSOB n° CAB/03/2009 du 05 mars 2009.

Les principales caractéristiques du titre étaient :

Forme juridique	dématérialisés au porteur identifiables
Valeur nominale	10 000 DA
Durée de souscription	du 11 janvier au 26 février 2009
Prix d'émission	10 000 DA
Taux d'intérêt annuel progressif	4,00%; 4,25%; 4,75%, 5,25%; 5,75%; 6,25 %; et 6,75%.
Paiement des intérêts :	le 11 janvier de chaque année
Remboursement :	In fine
Amortissement anticipé :	Rachat en bourse (option non exercée)
Durée de l'emprunt	sept (07) ans
Montant de l'encours	2 360 140 000 DA
Nombre de souscripteurs	1 310
Procédure d'introduction :	procédure ordinaire
Date de première cotation	lundi 16 mars 2009

ACTIVITE BOURSIERE DU TITRE AU TERME DE 7ANS D'EXISTENCE EN BOURSE

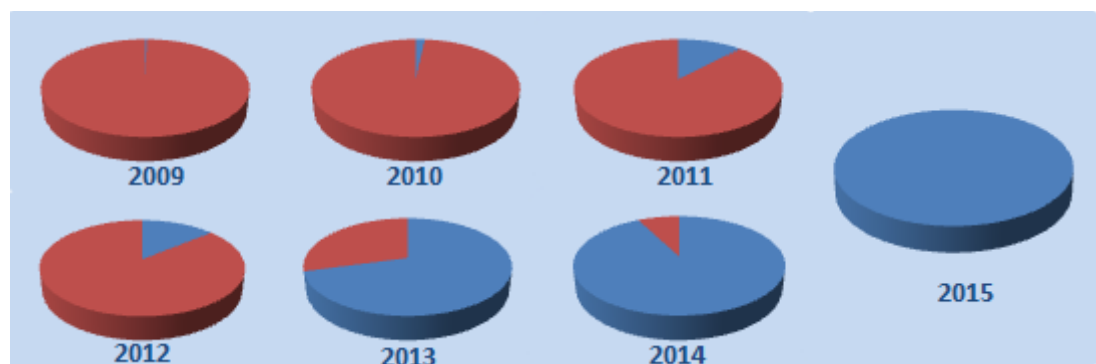


Il ya lieu de constater que l'activité boursière du titre DAHLI échéance 2016, en termes de valeur transigée, a connu une progression d'année en année et ce suite à l'arrivée à échéance des autres valeurs, notamment AIR ALGERIE en 2010, ALGERIE TELECOM et SONEGGAZ en 2011, suivie en 2014 par l'arrivée à échéance du 2^{ème} emprunt de SONEGGAZ

Le titre DAHLI a enregistré ses deux plus fortes valeurs en 2012 et 2014, soit plus de 88 et 99 millions de dinars respectivement.

Le graphique ci-après illustre parfaitement l'évolution de la part du titre par rapport aux autres valeurs listées dans le même marché.

En effet, la part du titre DAHLI en termes de valeur transigée est passée de **0,33%** à **1,70%**, **12,07%**, **13,89%**, **70,64%**, **92,43%** pour atteindre **100%** en 2015.

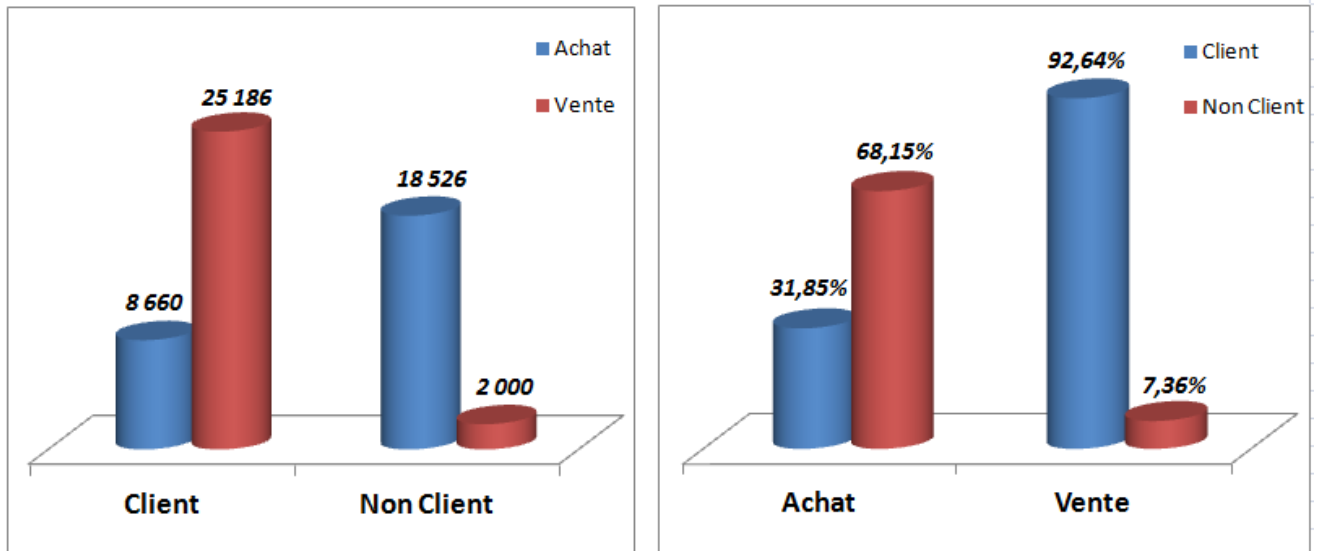


ACTIVITE ANNUELLE DE TITRE DAHLI 2016

Le tableau ci-dessous reprend l'évolution annuelle du titre DAHLI :

	Ordres		Transactions		
	Nombre	Volume	Volume	Valeur (10 ³ DA)	Nombre
2009	813	67 738	300	3 000	6
2010	719	44 071	1 130	11 217	13
2011	475	23 816	1 700	16 430	32
2012	490	33 666	9 228	88 468	98
2013	172	12 461	3 860	36 670	29
2014	262	35 753	10 210	99 391	43
2015	273	17 567	758	7 580	19
Total	3204	235 072	27186	262 756	240

REPARTITION DES ECHANGES PAR ORIGINE (CLIENT & NON CLIENT)



Le titre DAHLI a fait objet de 27 186 obligations échangées au cours de 7 ans de séjour à la cote officielle de la Bourse d'Alger. Il ya lieu de noter que 68,15% des opérations d'achat d'obligations l'ont été dans le cadre de l'activité de contrepartie exercée par les IOB.

Aussi, plus de la moitié des obligations échangées ont été réalisées à travers des opérations de Blocs.

